



Mauvaise foi d une grande enseigne

Par **zuzmot**, le **20/08/2010** à **19:25**

Bonjour, rn j ai acheté une télé d exposition led le 14/08/10 dans une grande enseigne (planet saturn) ,le vendeur et le magasinier me l ont emballé a part dans une pièce hors de mon champ de vision avec du papier bulle ,en me disant qu ils n avaient plus l emballage d origine...en rentrant chez moi, avec l aide de 2 amis pour la transporter nous la déballons et nous constatons que l écran est voilé.rnaujourd hui je suis retourné avec un de mes 2 amis voir le responsable vendeur qui m a dit "si l écran été voilé avant que vous le preniez ,le vendeur et le magasinier l auraient vu.."et " vous avez 2 impacts derrière la télé ",sur ce pour évitez de m énerver j ai préféré partir rn rnai je un recours possible pour récupérer soit une télé en parfaite état(un écran bien plat) ou un remboursement ?

Par **jeetendra**, le **20/08/2010** à **19:56**

[fluo]DGCCRF DU GARD[/fluo]rnBP 10rn29, Rue Charlemagnern30006 NIMES Cedex 4rnTél. 04 66 29 22 00rn[fluo]UFC-QUE-CHOISIR[/fluo]rn292 Route de Rouquairol rn30900 NimesrnTéléphone : 04.66.84.31.87 rn rnBonsoir, comme votre téléviseur LED est toujours sous garantie, ramenez la à Planet Saturn accompagné d'un témoin, ils vont la reprendre et vous faire un remboursement, un avoir, sinon en cas de refus, prenez contact avec la DGCCRF, l'Association Ufc-Que-Choisir, ils tiennent des permanences juridiques en Droit de la consommation et pourront vous aider, tenez bon, bonne soirée à vous.

Par **zuzmot**, le **22/08/2010** à **13:00**

merci pour la réponse jeetendra ,j appelle des demain la dgccrf et contact un avocat dans la foulée .je vous teins au courant de la suite qui a mon avis va être passionnante